

Bibliothèque de l'Institut de France, 1^{er} juin-13 août 2004
Présentation de documents sur le thème :

**« Alfred Maury (1817-1892), savant universel,
 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres »**


Cette évocation est dédiée à la mémoire de Bruno Neveu (1936-2004), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, dont Alfred Maury constitua le dernier sujet d'étude. Durant l'été caniculaire de 2003, Bruno Neveu fréquenta assidûment la bibliothèque de l'Institut pour y préparer une communication sur les souvenirs académiques de Maury qu'il souhaitait aussi publier ultérieurement.

Alfred Maury naquit à Meaux en 1817. Son père, ingénieur des Ponts et chaussées, le destinait à l'École polytechnique, mais Maury, animé d'une immense curiosité d'esprit, ne put se résoudre à se spécialiser trop tôt. Dépourvu de fortune personnelle, il partagea la première partie de sa carrière entre sa vocation pour l'étude et l'érudition, et d'indispensables travaux rémunérés.


Un goût précoce pour les livres

« Les études dans lesquelles il était nécessaire d'apprendre beaucoup de noms étaient généralement celles qui me plaisaient davantage. Les plus sèches nomenclatures m'intéressaient ... je n'oublierai jamais la joie que me causa l'un de mes oncles ... lorsqu'il m'apporta en 1828 deux almanachs royaux ... A force de les feuilleter, je les sus par cœur (Souvenirs, I,10).

Maury indique également que, dès l'âge de dix ou onze ans, il connaissait les noms des membres de l'Institut.

 **Almanach royal, année commune M.DCC.LXXXIX...** Mis en ordre et publié par Debure.... 8° AA 2349 (19).

« Mon goût pour les livres... Mon père achetait chaque année l'Annuaire du Bureau des longitudes et celui du corps des Ponts et Chaussées ; j'aimais à y jeter les yeux, mais ce qui attirait surtout ma curiosité, c'était le catalogue que l'éditeur joignait à chacun de ces ouvrages. La lecture des titres de livres en vente chez l'un et l'autre libraire m'amusait plus que ne l'aurait fait celle d'un recueil de contes. Je ne tardai pas à savoir presque par cœur tout ce que contenait la librairie de mathématiques de Bachelier et celle de Carillan-Goeury, éditeur spécial de publications relatives aux Ponts et chaussées ; cette connaissance n'a pas été pour moi sans utilité quand plus tard je devins employé à la Bibliothèque Nationale. Je m'étais procuré d'autre part le catalogue des livres de l'imprimeur libraire de notre ville, Dubois-Berthault, et j'étais arrivé à le mieux connaître que son propriétaire. C'est là que j'appris le titre d'une foule de romans dont le libraire avait un assez riche assortiment... » (I,109).

 **Annuaire pour l'an 1829 présenté au Roi par le Bureau des longitudes.** Paris, Bachelier, 1828. 8° AA 2361.


L'Annuaire du Bureau des longitudes, véritable encyclopédie de poche, offrait des informations tant astronomiques que géographiques, démographiques, scientifiques et monétaires.


Second sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Institut :
janvier 1844

En mai 1838, l'intérêt marqué de Maury pour la bibliographie le fit entrer comme employé surnuméraire – sans émoluments - à la Bibliothèque royale ; il étudiait en même temps le chinois au Collège de France et l'archéologie avec Raoul-Rochette. En avril 1838, il abandonna ces


activités pour entreprendre des études de droit et de médecine, puis retrouva un emploi à la Bibliothèque royale, faiblement payé, de 1840 à 1843. Il passa sa thèse de droit et s'inscrivit au tableau des avocats. S'il abandonna les études médicales, il conserva néanmoins un vif intérêt pour la médecine psychiatrique.

En 1841, il devint secrétaire du comte de Clarac, conservateur du Musée des Antiques au Louvre, qui l'apprécia et l'encouragea. En 1843, Feuillet, bibliothécaire de l'Institut venant à mourir, Landresse premier sous-bibliothécaire lui succéda et Roulin, second sous-bibliothécaire le remplaça, laissant la seconde place vacante. Le 8 janvier 1844, Maury fut choisi pour ce poste modeste par les cinq classes de l'Institut, après deux cents et quelques visites.

 **Frédéric de CLARAC, membre libre de l'Académie des beaux-arts, et Alfred MAURY, membre de la Société des Antiquaires de France. Musée de sculpture antique et moderne, contenant la description historique et graphique du Louvre, les bas-reliefs, inscriptions,... les statues antiques des musées et collections de l'Europe, les statues modernes du Louvre et des Tuileries, une iconographie égyptienne, grecque, romaine et française.** Paris, Imprimerie nationale, 1850-1851. Tomes 3 à 6. 4° N 24. Clarac étant décédé en 1847, les derniers tomes de cet ouvrage monumental furent achevés par Maury.

 **Frédéric de CLARAC, membre libre de l'Académie des beaux-arts, Lettre à Joseph BLONDEL, membre de l'Académie des beaux-arts, recommandant Alfred MAURY pour la place de sous-bibliothécaire de l'Institut,** 11 décembre 1843. Ms 7743, f.14-15 (achat 2003).

« Mon cher et aimable collègue, Dans le cas où vous n'auriez pas disposé de votre voix pour la place de sous bibliothécaire de l'Institut, vous me feriez un bien grand plaisir, vous me rendriez un vrai service de me la garder pour un jeune homme de 26 ans, d'un grand mérite, très bon bibliographe, de l'instruction la plus solide et la plus variée, M. Alfred Maury, employé depuis plusieurs années à la Bibliothèque royale à laquelle il a rendu de grands services [...] votre suffrage et ceux que vous pourrez lui procurer assureront le bonheur et l'avenir d'un jeune homme et d'une famille sans fortune... »


 **Alfred MAURY, Essai sur les légendes pieuses du Moyen Âge ou Examen de ce qu'elles renferment de merveilleux, d'après les connaissances que fournissent de nos jours l'archéologie, la théologie, la philosophie et la physiologie médicale.** 1843. 8° T 229 N. Envoi autographe : « A l'illustre Académie des inscriptions et belles-lettres, hommage respectueux ».


Maury s'occupait depuis longtemps, dit-il, « de rassembler les matériaux d'un grand travail sur la symbolique chrétienne ». Il en tira son premier livre, dans lequel il démontre comment « l'oubli de la signification des symboles figurés » entraîna « l'explication de ces représentations par des récits forgés à plaisir ou des faits altérés ». Sa pieuse mère refusa de le lire.

La même année il publia également *Les Fées au Moyen Âge*.

A la Bibliothèque de l'Institut, Maury occupait un bureau dans la salle de lecture où les lecteurs venaient régulièrement faire appel à ses connaissances : « Nous avons bien souvent [...] à notre Bibliothèque, l'occasion de voir de près et dans leur déshabillé moral bien des illustrations. Mes fonctions me mettaient en rapport avec des savants, des écrivains que je n'avais auparavant qu'entrevus ou qui m'étaient même totalement inconnus. La richesse de la Bibliothèque de l'Institut, fort bien tenue par M. Landresse, y amenait beaucoup d'habitues et, conformément au droit que leur donnait le règlement, les Membres présentaient sans cesse de nouvelles personnes qu'ils autorisaient à venir lire dans cet important dépôt. Je me suis trouvé ainsi en rapport avec une foule de gens dont je ne puis dans ces Mémoires rappeler tous les noms. Fort au courant des ouvrages que la Bibliothèque possédait, je m'empressais de mettre au service de ceux qui m'étaient adressés mes connaissances bibliographiques ; je tenais ainsi une sorte de bureau de consultations sur cette matière, et M. Landresse, qui se réservait l'administration proprement dite de l'établissement, allait aux ventes ; il cataloguait, surveillait les déplacements de livres ou comme nous disions le refoulement et il me renvoyait presque tout ce qui touchait aux renseignements bibliographiques réclamés... » (III, 99).

Gros travailleur, Maury accumula également pendant ces années passées à la bibliothèque une énorme documentation française et étrangère sur ses divers sujets de prédilection ; il publia plusieurs ouvrages importants et collabora à de nombreuses revues.

 **Carte ethnologique et géographique de la Gaule au 2^e siècle avant J.C., par L. DUSSIEUX, avec les étymologies celtiques par Alf[red]. MAURY.**1851. In 12 X 9D*** .


 **Vues des monuments les plus célèbres de Jérusalem et du Caire, dessinées sur nature par Gabriel TOUDOUZE, texte par Alfred MAURY.** Première livraison. Paris, chez l'auteur, 1853. Folio S 148 C*.

« Mon collègue le Sr Roulin m'avait mis en rapport avec un artiste de ses ami, M. Toudouze, récemment de retour d'un voyage d'Orient et qui cherchait une personne pour lui faire le texte destiné à accompagner les beaux dessins qu'il se proposait de publier. Je me chargeai du travail. Une première livraison parut ; elle donnait une vue générale de Jérusalem et le tombeau d'Absalon, et le texte était de ma façon. La mort inopinée de Mr Toudouze arrêta cette publication ».


 **La Révolution de 1848 sous la Coupole**

« Cette agitation militaire se continuant, les travaux scientifiques ne pouvaient guère reprendre leur cours et mes études furent de plus en plus interrompues. La France était fort loin d'accomplir une régénération véritable car ceux qui auraient pu y contribuer, les hommes de lettres, et jusqu'aux savants, se laissaient aller à ce délire qui est tout l'opposé de ce qu'exige une réforme des institutions et des mœurs. Ecrivains, professeurs, auteurs dramatiques, artistes, tous semblaient s'être donné le mot pour faire en ce temps là de Paris une tumultueuse Babel intellectuelle. C'étaient partout des associations, des réunions où l'on parlait beaucoup de s'organiser, de constituer des comités, d'opérer des réformes et où l'on n'aboutissait qu'à un peu de bavardage au milieu duquel les plus ambitieux et les plus remuants cherchaient à se mettre en évidence [...]

Nous eûmes à l'Institut, dans la grande salle placée sous le dôme et qui sert aux séances publiques, une réunion de ce genre à laquelle tous les hommes de lettres avaient été conviés. C'était vers le commencement d'avril. Je m'y rendis avec mon ami Longpérier et nous assistâmes à une de ces scènes de la cour du roi Pétaud qui se jouaient partout à la même époque. Les représentants de la littérature frivole contestaient aux savants, aux érudits, le titre d'homme de lettres dont ils réclamaient pour eux le monopole. Des journalistes vivant de leurs articles quotidiens et qui faisaient souvent de leur plume une industrie beaucoup moins respectable et moins utile que celle des plus modestes ouvriers, des romanciers sans talent, et de méchants auteurs dramatiques dont bon nombre appartenaient à ce qu'on appelait la Bohême littéraire, voulaient profiter de la République pour s'arroger le gouvernement des intelligences... La réunion de l'Institut n'aboutit, cela va sans dire, à rien. On discourt beaucoup, et chacun s'écoutait plus parler qu'il n'écoutait les autres... nous nous séparâmes sans avoir rien décidé » (II, 363-364).

 **Alfred MAURY, avocat, sous-bibliothécaire de l'Institut national, membre de la Société des Antiquaires de France, des Sociétés asiatique, ethnologique et de géographie de Paris, de la société médico-psychologique, correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique, de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc. etc. Recherches historiques et géographiques sur les grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France.** Paris, Impr. E. Duverger, 1848 (Mémoires de la Société des Antiquaires de France). 8° X 14C (1-2).

Maury mit à profit sa double étude de l'histoire naturelle et des antiquités pour entreprendre une histoire inédite de la végétation française. La lecture du *Voyage aux régions équatoriales* d'Alexandre de Humboldt lui donna l'idée de ce travail, pour lequel il reçut une seconde mention honorable de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au concours des Antiquités nationales de 1849. Il en publia une seconde version augmentée en 1850.

 **Alfred MAURY, *Les Forêts de la France dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Nouveaux essais sur leur topographie, leur histoire et la législation qui les régissait.*** Paris, Imprimerie impériale, 1856 (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, IV, 2^e série, 1^e partie). 4° M 284 B*. Envoi autographe : « A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, hommage respectueux de l'auteur, Alfred Maury ».

Toutes les recherches de Maury conservent un lien avec l'anthropologie : ainsi, note-t-il ici, les forêts sont ténébreuses, elles entretiennent l'esprit de superstition et la vie des forêts renvoie l'homme vers la barbarie.

 **Victor DURUY, *Lettre à Alfred MAURY à propos des Forêts de la France,*** Paris, 14 février 1857. Ms 2655, XIV, 23.


« Mon Cher Monsieur, J'ai envoyé hier à la Revue de M. Hachette un 1^{er} article sur les Forêts de la Gaule. Je ne sais si M. Hachette m'en laissera faire un second.

Dentu m'a dit avoir vendu déjà 50 exemplaires de votre livre. C'est fort beau pour la localité. Je n'aurais pas cru qu'on pût arriver à ce chiffre de vente en plein Palais Royal, là où on ne débite pas d'ordinaire des livres aussi sérieux. Cela fait à la fois l'éloge de l'ouvrage et du public.


Dans l'article sur les forêts, je dis que vous êtes à vous tout seul une bibliothèque et qu'on ne s'adresse jamais en vain à votre science et à votre complaisance. Je le prouve en vous demandant quelques renseignements bibliographiques [...] Victor DURUY ».

 **Alfred MAURY, *Recherches sur la religion et le culte des populations primitives de la Grèce.*** Paris, Ch. Lahure, 1855. 8° Z 13 B.


Envoi autographe : « Offert à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comme expression de son dévouement, son très zélé serviteur, Alfred Maury ».

 **Alfred MAURY, *Histoire des religions de la Grèce antique depuis leur origine jusqu'à leur complète constitution.*** Paris, Ladrangé, 1857-1859, 3 vol. 8° Z 13 C.

Maury dédie cet ouvrage à J.-D. Guignaut (1794-1876), membre de l'Académie des Inscriptions, qui sera élu secrétaire perpétuel en 1860. Il avait suivi ses cours au Collège de France et lui succèdera dans sa chaire en 1862. Il l'avait également assisté pour la publication en français des *Religions de l'Antiquité* de G. F. Creuzer : « *Cher Monsieur, C'est vous qui m'avez inspiré le goût des études mythologiques et qui avez guidé mes premiers essais [...] J'ai trouvé en vous un maître ; puissiez-vous reconnaître en moi un élève docile et intelligent...* ».

 **Alfred MAURY, *La Terre et l'Homme ou Aperçu historique de géologie, de géographie et d'ethnologie générales ...*** Paris, Hachette, 1857. 8° M 720-I.

Ce volume, paru une première fois en 1854, sert d'introduction à l'*Histoire universelle* dirigée par Victor Duruy. Maury s'y insurge contre l'histoire événementielle. Il déplore que les historiens aient surestimé le rôle des grands personnages, et méprisé des facteurs tels que le sol, le climat, la race, les croyances et les mœurs. Ce livre connut quatre éditions augmentées jusqu'en 1877.

 **Alfred MAURY, *On the Distribution and Classification of Tongues : their relation to the geographical Distribution of Races and on the inductions which may be drawn from these relations,*** paru dans : Alfred MAURY, F. PULSKY et J. AITKEN MEIGS, *Indigenous Races of the Earth or New Chapters of Ethnological Enquiry...* Philadelphia, 1857. 4° R14 E** (2) et 4° NS 483.

Maury avait appris plusieurs langues étrangères et plus particulièrement l'anglais puisque son épouse était britannique. Il accordait un grand prix aux relations avec les savants étrangers.


Dans cet essai tiré de *La Terre et l'Homme*, il déclare donner le fruit de quinze années de lectures sur l'histoire des races humaines et leur développement parallèle. En classant les langues du monde par familles, Maury conclut que les races dites « supérieures » (blanche et jaune) sont représentées chacune par deux familles de langues, tandis que les autres races

(noire, rouge, malayo-polynésienne, australienne) sont dotées de multiples langages. Ainsi qu'il l'explique dans ses Mémoires, la pensée de Maury sur l'origine des races humaines évolua et il finit par se ranger à l'opinion de l'existence d'une seule et unique race.

Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : **13 novembre 1857**


« Une candidature à l'Institut remplit presque, pendant qu'elle dure, toute l'existence de celui qui la fait. Je ne parlerai pas des visites, des démarches, des sollicitations auxquelles je me trouvais condamné. J'avais la triste expectative de plusieurs mois de cette existence... » (III, 407).

A la fin de 1856, Maury fut encouragé à poser sa candidature à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mais il se désista en faveur d'Ernest Renan et de Léon Renier. Il se représenta l'année suivante, alors que trois fauteuils se trouvaient vacants, et fut élu le 13 novembre 1857 par 18 voix contre 16 à Léopold Delisle.

 **Gabriel DEMANTE, Lettre à Alfred MAURY, le félicitant de son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.** Toulouse, 18 novembre 1857. Ms 2656, XVI, 6.

« Mon cher ami, J'ai appris avec une vive satisfaction votre nomination à l'Académie des Inscriptions ; je pense qu'il vous faudra quitter la Bibliothèque et que par là vous serez attiré à quelque chaire de haut enseignement. S'il n'y a pas d'indiscrétion, tenez moi au courant de tout ce qui vous arrivera... Et dites moi notamment (si vous devez quitter votre logement de l'Institut) à quelle porte je devrai frapper pour vous voir [...]


Ce qui reste de meilleur des rêves de la jeunesse, ce sont ces bonnes et solides amitiés, comme celle dont vous m'avez donné des marques sensibles ; malgré l'éloignement du temps et du lieu, on ne devient jamais complètement étranger l'un à l'autre... Gustave DEMANTE ».

 **Alfred MAURY, Des Forces électriques et des récentes applications de l'électricité,** dans la « Revue des Deux Mondes », octobre 1859. 8° AA 450 D (Usuel).


Maury collabora régulièrement à la *Revue des Deux Mondes* sur des sujets variés, rendant souvent compte de parutions d'ouvrages récents. Avide de lectures, il souffrait cependant d'une maladie des yeux, et recruta un premier secrétaire en 1853, puis un second. Sa mère, puis son épouse, lui tinrent également lieu de lectrices.

 **Alfred MAURY, Rapport sur les travaux de la Société de géographie et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1859.** 8° S 60 B (19-20).


De 1846 à 1859, Maury collabora au *Bulletin* de la Société de géographie de Paris. En tant que secrétaire général de cette société, il rédigea les rapports annuels de 1855 à 1859. Il appartient aussi à la Société asiatique, à la Société des Antiquaires, à la Société philosophique et à de nombreuses autres sociétés savantes.

 **Alfred MAURY, Des hallucinations hypnagogiques, ou des erreurs des sens dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil,** extrait des « Annales médico-psychologiques », 1848. 8° M 1312 D** (8a).

Maury fut l'un des fondateurs de la société médico-psychologique et assista régulièrement aux réunions au rythme d'une séance par mois qui « avait pour moi les avantages d'une sorte de clinique de maladies mentales. Les séances me dispensaient en quelque sorte d'aller étudier dans les asiles » (IV,18).

 **Alfred MAURY, La magie et l'astrologie dans l'Antiquité et au Moyen Âge ou Etude sur les superstitions païennes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours,** 1860. Md 1425. Legs de Mme Veuve Ismaïl Urbain, transmis par Eugène d'Eichtal (1907).

« Présenter en aperçu l'histoire de ce grand mouvement de l'esprit humain qui nous éleva graduellement des ténèbres de la magie et de l'astrologie aux lumineuses régions de la science moderne, tel est le but de ce petit ouvrage ». Ce livre eut quatre éditions jusqu'en 1877.

 **Alfred MAURY, Le Sommeil et les Rêves. Etudes psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent, suivies de recherches sur le**

développement de l'instinct et de l'intelligence avec le phénomène du sommeil. Paris, Didier, 1861. 8° M 537 A .

Maury est considéré aujourd'hui comme le fondateur d'une science des rêves. Dans une démarche de psychologie expérimentale, il livre ici au lecteur le résultat des observations quotidiennes auxquelles il s'astreignit. Il est l'un des premiers avant Freud à avoir publié ses rêves à des fins psychologiques ou scientifiques. Ce recueil connut quatre éditions jusqu'en 1877.

 **Alfred MAURY, Les académies d'autrefois. L'ancienne Académie des sciences.** Paris, 1864. 8° AA 56-4.

Maury rédigea l'histoire des deux académies dont il se sentait le plus proche. Il fait ici valoir ses vues personnelles : partisan du croisement des disciplines, il plaide en faveur de « l'histoire des sciences physiques, mathématiques, historiques, morales », qu'il juge aussi importante que l'histoire politique. Il souligne aussi l'influence des travaux étrangers sur l'activité des académies en France.

«*La multiplicité de mes occupations m'avait empêché d'apporter à mon Histoire de l'Ancienne Académie des Sciences tous les soins que j'aurais dû y mettre, et nul plus que moi n'a été frappé des imperfections du livre. Je m'explique ainsi qu'il n'ait pas obtenu le même succès que d'autres de mes ouvrages. Malheureusement, j'ai été détourné depuis des études qui m'auraient permis d'en préparer une édition améliorée* » (IV, 433).

 **Alfred MAURY, Les académies d'autrefois. L'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-lettres.** Paris, 1864. 8° AA 56A** .

En retraçant l'histoire de l'Académie des Inscriptions, Maury souligne l'essor des sciences historiques en France depuis le XVII^e siècle. De simple commission des inscriptions et devises à ses débuts sous Louis XIV, l'Académie devint « la grande prêtresse de l'histoire en France ». Le présent ne pouvant s'éclairer que par le passé, elle travaille, comme l'Académie des sciences, aux progrès de la civilisation et cherche à connaître les lois qui régissent le monde moral et intellectuel.

«*Mon histoire de l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres, rédigée avec plus de compétence et plus substantielle, a toutefois moins d'originalité et est inférieure à son aînée quant à la vivacité du style* » (IV, 433).

Bibliothécaire des Tuileries : octobre 1860

En quittant son emploi de bibliothécaire à l'Institut, Maury sacrifiait son traitement de 2 400 francs pour les 1 500 francs de l'indemnité académique et c'est en vain que ses amis lui cherchèrent une autre place de bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine ou à la Bibliothèque impériale. En 1858, il fut attaché à la Commission instituée par Napoléon III pour préparer une carte des Gaules, préalable indispensable à l'histoire de César que l'empereur voulait écrire. Maury se montra une nouvelle fois très actif et accepta d'être recommandé auprès de l'empereur pour une fonction durable. Hostile à Napoléon par tradition familiale («*j'avais comme sucé avec le lait l'aversion que ressentait mon Père à l'égard de Napoléon Ier* »), il avait mal jugé le coup d'Etat de 1852, mais «*l'Empire était établi et accepté par l'immense majorité de la nation, ... le retour des princes d'Orléans me paraissait impossible ... et la République s'offrait à mes yeux comme étant devenue impraticable ... je finis par revenir sur mes scrupules* ». En 1860, Fould, ministre d'Etat, le convoqua : «*Vous êtes nommé bibliothécaire des Tuileries ; il n'y a pas de bibliothèque ; vous serez attaché à la personne de l'Empereur* ».

Avec un traitement de 6 000 francs et des relations fréquentes et familières avec Napoléon III, Maury allait jouir désormais d'une situation matérielle et sociale confortable.


 **Gustave FLAUBERT, Lettre à Alfred MAURY, le félicitant de sa nomination comme Bibliothécaire des Tuileries.** Croisset, [octobre 1860]. Ms 2655, X, 38.

«*Je viens d'apprendre, Mon cher ami, que vous êtes nommé Bibliothécaire aux Tuileries ! Personne plus que moi ne se réjouit de cette nouvelle, soyez en bien sûr ! Il me semble que depuis six mois on commence (enfin !) à reconnaître un peu ce que vous valez ! Cette place, sans doute, vous laissera tout votre temps pour vos travaux ? et n'aura que des*

agréments. C'est pourquoi je vous en félicite. Quant à l'honneur, vous êtes de ceux que rien n'honore.

Mais c'est surtout à S.M. l'Empereur Napoléon III que j'ai envie d'exprimer mon approbation. Oui ! Je trouve cela très intelligent de sa part. Si j'étais dans sa position, il y a longtemps que je me serais payé le luxe d'un homme comme vous.

Je compte dans une quinzaine de jours aller à Paris et vous dire encore une fois combien je suis content. Recevez, d'ici là, une très cordiale poignée de main de celui qui est (sans aucune formule) tout à vous, Gustave FLAUBERT ».


 **NAPOLÉON III, Histoire de Jules César.** Paris, Imprimerie impériale, 1865-1866. 2 vol. Fol NS 841. Envoi autographe de Napoléon III au Procureur général Dupin, legs du comte du Hamel de Breuil.

Nommé pour assister l'Empereur dans sa préparation de son histoire de César, dont il relut aussi les épreuves, Maury fut pour Napoléon III, de 1860 à 1866, une sorte de factotum scientifique : « il me prit beaucoup plus comme un collaborateur pour cet ouvrage que comme un informateur des choses littéraires et scientifiques. Napoléon n'était pas et cela a été une de ses plus grandes imperfections, en matière d'hommes et de choses, un observateur attentif et un esprit critique qui s'attache à bien voir afin de bien juger [... il] cherchait des auxiliaires intelligents, non des conseillers impartiaux ».

Il ne s'agissait pas pour Maury d'un travail à temps plein. Il s'occupa également de former une collection de livres aux Tuileries, mais celle-ci disparut dans l'incendie de la Commune.

Professeur au Collège de France : novembre 1862

En 1860, Guigniaut choisit Alfred Maury, l'un de ses plus jeunes confrères de l'Académie des Inscriptions, comme suppléant à sa chaire d'histoire et de morale du Collège de France. Maury lui succéda ensuite comme professeur en novembre 1862, sur la double présentation du Collège et de l'Académie des sciences morales et politiques. Cette chaire avait été celle de Michelet, qui, bien que révoqué arbitrairement, ne fit pas barrage à Maury, son confrère à l'Institut. Maury enseigna au Collège pendant trente-deux ans, jusqu'à sa mort.

 **Jules MICHELET, Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, Journal intime où il évoque la candidature de Maury à sa propre chaire au Collège de France, 22 novembre 1862.** Manuscrit autographe. Ms 2201, f.345.

« ... Institut pour l'élection à ma place du C[ollège] de France. Je proteste pour le principe, en louant Maury et Baudry... »

Le cours de Michelet avait été suspendu en 1851 et son nom rayé de la liste des professeurs en 1852.

 **Alfred MAURY, Résumés de cours au Collège de France dans la "Revue des cours littéraires", 1863-1864.** 4° AA 125 A*.


Maury consacra ses leçons du Collège à des thèmes larges et divers, accordant une grande place à l'histoire ancienne. On relève pour 1863 et 1864 : « Y a-t-il un progrès moral ? », « L'état de la civilisation chez les peuples anciens, et particulièrement chez les Grecs », « Du rôle de la force dans les sociétés antiques. Que la propriété c'était le vol, et le mariage, le rapt », etc.

Directeur général des Archives : avril 1868

La parution de l'*Histoire de César* et les revers du régime mirent fin aux fonctions de Maury aux Tuileries. En 1868, Napoléon III le nomma directeur général des Archives, poste qu'il occupa vingt ans, jusqu'à sa mise à la retraite. Cette nomination marqua la fin de sa production éditoriale. Accaparé par les tâches administratives et presque aveugle, Maury s'occupa seulement de rééditer certains de ses ouvrages en les complétant.

 **Cabinet de l'Empereur, Lettre à Alfred MAURY, directeur des Archives de l'Empire, le mettant en garde contre la nomination d'archivistes républicains à la garde des papiers du Consulat et de l'Empire.** Fontainebleau, 14 juin 1868. Ms 2654, V,5.

« Mon Cher Monsieur Maury, L'Empereur est informé que vous avez l'intention de mettre à la tête de la section moderne des Archives où se trouvent les papiers du Consulat et de l'Empire, Mr Huillard-Bréholles et de préposer au service de cette section, en qualité d'archivistes, MM. Rocquain, Lot et Guiffrey. Or ces messieurs sont signalés à Sa Majesté comme les ennemis les plus résolus de Napoléon, de sa famille, de sa politique et de ses lois, comme des républicains solidaires professant les opinions les plus dangereuses. Elle me charge de vous en avertir et d'appeler votre plus scrupuleuse attention dans le choix d'un personnel qui doit avoir la garde et le maniement des documents de notre époque. Il faut pour ce poste de confiance des hommes avant tout mais honnêtes et dévoués. Agréez, Mon Cher Monsieur Maury, l'assurance de mes sentiments affectueux, CONTI ».

 **Alfred MAURY, Les Souvenirs d'un homme de lettres (1817-1871).** Manuscrit. 7 vol. Ms 2647-2653.


Maury rédigea ses Mémoires à partir de 1873, probablement à partir de notes accumulées sa vie durant. Ces cinq gros volumes, de cinq à six cents pages chacun, furent dictés à des secrétaires mais Maury corrigea et compléta certains passages jusqu'à la fin de sa vie.

« Avant-propos. Les Mémoires sont une des sources les plus abondantes et les plus curieuses de notre histoire nationale, car ils nous offrent le détail intime des événements et nous peignent le plus au vif les personnages qui s'y sont mêlés. Il est donc à souhaiter que notre siècle compte les siens en aussi grand nombre que l'ont fait les deux siècles précédents. Telle est la pensée qui m'a fait coucher sur le papier mes souvenirs [...]

Je l'ai fait avec une impartialité qui est pour moi un besoin et a été la règle que j'ai constamment imposée à mes sentiments. L'équité des jugements est peut-être le seul mérite de ces Mémoires, mais c'en est un sur lequel je crois avoir le droit d'insister. Rien n'est plus étranger à mon caractère que les partis pris, les préventions et les antipathies ... »

 **Ch. REUTLINGER, Portrait photographique d'Alfred MAURY,** 1875 ? Photographie montée sur carte de visite, 10,5 x 6,3 cm. 8° NS 5561 (A). Don de Mme Veuve Maury.

 **LASNIER, Portrait gravé d'Alfred MAURY d'après une photographie de Pierre PETIT.** Impr. Lemercier, vers 1870 ? 29 x 20 cm. Objet 1015.

 **Eugène PIROU, Portraits photographiques d'Alfred MAURY et de Léopold DELISLE,** entre 1884 et 1886. Photoglyptie, 28 x 21 cm. (Recueil de photographies des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). 4° AA 257***. Objet 65. Don du duc d'Aumale, 1886.

Léopold Delisle, candidat malheureux à l'Académie contre Maury, fut élu au scrutin suivant à l'âge de trente-et-un ans.

Bibliographie sommaire :

- Henri Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *Notice sur Alfred Maury*, Publications de l'Institut de France, 1894, t. 64, n°22, p.47.

- Alfred Maury, *Croyances et légendes du Moyen Âge*. Nouvelle édition des *Fées du Moyen Âge* et des *Légendes pieuses* par MM. Auguste Longnon et G. Bonet-Maury ; préface de Michel Bréal, Paris, 1896. Contient une bibliographie des œuvres de Maury.

- *Un témoignage sur E. Renan. Les souvenirs de L.F.A. Maury*, présentés par Jean Pommier. « Cahiers Ernest Renan », n°1, 1971.

- L'édition critique des *Souvenirs d'un homme de lettres* est en cours par les soins de M. Maurice Gasnier et du Centre de correspondances et journaux intimes de la Faculté des lettres de Brest (CNRS UMR 65).

- A l'initiative de Mme Jacqueline Carroy, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, une journée d'étude a été consacrée à « Alfred Maury, érudit et rêveur » le 26 mars 2004, dans le cadre du séminaire « Histoire des sciences de l'homme et de la société » du Centre Alexandre Koyré, sous l'égide de la Société française pour l'Histoire des sciences de l'Homme. Les actes en seront publiés prochainement.

Cette présentation de documents a été réalisée par Mireille Pastoureau, directeur de la Bibliothèque de l'Institut : mireille.pastoureau@bif.univ-paris5.fr.

???? Discours prononcé à la distribution des prix aux élèves adultes hommes de l'Ecole de dessin, rue Sainte Elisabeth, 1875
Vues des monuments les plus célèbres de Jérusalem et du Caire gravées à l'eau forte
Texte par Alfred Maury. Fol S 148 C